

Section I – Information

Marque(s) de commerce:

Tuiles de plafonds Silencio: *Chablis, Carillon, Caravelle, Cabaret, Cambray, Champagne et Corona*
 Tuiles de plafonds L'art de vivre: *Chablis, Chaparral, Fissurtone, Caravelle, Cabaret, Cambray et Frostex*
 Primecoat 7/16 po, Primecoat 1/2 po, Panneaux Écono Fissuré, Panneaux de plafonds 1/2 po et Okalux

Nom du Fabricant: La Cie Matériaux de Construction BP Canada
 9510, rue St-Patrick
 Lasalle (Québec), Canada H8R 1R9

No de téléphone en cas d'urgence: CANUTEC 1-888-226-8832

Usage du produit: Ces produits sont utilisés comme tuiles et panneaux à plafonds et autres applications diverses.

Classification réglementaire SIMDUT: Ces produits ne sont pas contrôlés par le SIMDUT.

Date de préparation: Février 2018

Version: 2

Section II – Identification des Dangers

Survol d'urgence:

Avertissement: Ce produit ne représente pas de risques si utilisé dans des conditions normales d'utilisation. L'exposition à des concentrations élevées de poussières de bois peut causer des irritations des yeux, de la peau, de la gorge et des voies respiratoires.

Effets potentiels sur la santé (voir section 11 pour plus d'information)

Aigu:

Inhalation	L'exposition à la poussière produite lors de la manipulation ou de la coupe du produit peut irriter les yeux, la peau, du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Exposition extrême à de grandes quantités de poussière peut causer une respiration difficile et des étouffements. Si il ya trop de poussière dans l'air, quittez la zone. Si les symptômes de difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.
Yeux	La poussière peut causer une irritation mécanique. Si les douleurs, des rougeurs, des démangeaisons ou d'autres symptômes persistent, consultez un médecin.
Peau	Le contact direct avec la peau peut causer une irritation temporaire. Le frottement de ce produit sur la peau peut causer une abrasion mécanique. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Ce produit n'est pas destiné à être mangé. Improbable, mais peut causer une irritation du tube digestif, de la gorge et de l'estomac.

Chronique:

Inhalation	Ces tuiles et panneaux ne dégagent pas de poussière lors de l'installation et la manipulation, par conséquent, ils ne représentent aucun danger connu dans cet état.
Yeux	Aucun de connu
Peau	La poussière de bois en fonction de l'essence d'arbre peut provoquer une irritation ou une dermatite. Ce risque est faible, car le processus de fabrication de la fibre de bois élimine la plupart des composés responsables de l'irritation de la peau.
Ingestion	Aucun de connu

Organes Cible: Yeux, peau et système respiratoire.

Voies d'entrée principales: Inhalation, yeux le contact avec la peau.

La cancérogénicité, la tératogénicité, embryotoxicité, mutagénéité: Ce produit n'a pas d'effets cancérogènes, tératogènes, mutagènes, ou embryotoxiques connus.

Composant	IARC	NTP	ACGIH	CAL-65
Fibre de bois	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Amidon	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Cire	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Poussière de bois provenant de la coupe (sciage)	Cancérogène pour l'humain	Non Listé	Cancérogène pour l'humain	Cancer

Section III – Composition/ Information sur les Ingrédients

Composant	# CAS	EC No.	% poids
Fibre de bois	Mélange	Mélange	>93
Amidon	9005-25-8	232-679-6	<5
Cire	8002-74-2	232-315-6	<2

Les composants déclarés ici ne sont pas considérés comme des éléments dangereux selon les législations SIMDUT et OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Selon l'OSHA et le SIMDUT, le produit ci-dessus est considéré comme un produit de consommation et ne nécessite pas de FDS. Cependant, afin d'assurer que le produit est manipulé et utilisé correctement, nous voulons communiquer un maximum d'informations ayant trait à la santé et la sécurité. Cette FDS contient des informations utiles pour la manipulation et l'utilisation correcte du produit. Cette FDS devrait être conservée et disponible pour les employés et autres utilisateurs.

Section IV – Premiers Soins

Inhalation: En cas d'inhalation de gaz ou de vapeur, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile ou cesse, administrer de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Ingestion: Ce produit n'est pas destiné à être mangé. L'ingestion est improbable. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

Conditions médicales qui peuvent être aggravées: Les maladies respiratoires et pulmonaires préexistantes, telles que la bronchite, l'emphysème ou d'asthme. Conditions préexistantes de la peau telles que les éruptions cutanées et la dermatite.

Remarques pour le médecin: Ce produit est un irritant mécanique, l'exposition aiguë ne devrait pas produire un effet chronique sur la santé. Le traitement doit viser à soulager les symptômes.

Section V – Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Point d'éclair:	200°C (poussières de bois)		
Température d'auto-inflammation:	> 300°C		
Limites d'inflammabilité dans l'air :	Limite Supérieure d'Inflammabilité (UFL):	Sans objet	
	Limite Inférieure d'Inflammabilité (LFL):	Sans objet	
Réaction au feu:	B2 (DIN 4102 – classification Européenne)		
Taux de combustion	Sans objet		
Dangers Spécifiques	En contact avec une source d'inflammation, la poussière de bois représente un risque d'explosion.		
Produits de combustion:	Produits normaux de combustion		
Agents de lutte contre l'incendie:	Utilisez de la poudre sèche, de la mousse et de l'eau pulvérisée ou agents d'extinction appropriés pour les matières environnantes en feu.		
Procédures de lutte contre l'incendie:	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection (voir la section 8).		

Section VI – Mesures à Prendre en Cas de Déversement Accidentel

Confinement:	Pas de mesures spéciales.
Nettoyage:	Pas de mesures spéciales.
Disposition:	Le produit fini est un solide à base de bois. Suivez tous les règlements locaux, municipaux, provinciaux, étatiques et fédéraux. Pour l'enlever, utiliser des moyens standards approuvés pour l'élimination. Éliminer dans une décharge ou utiliser toute autre méthode prescrite par règlement.

Section VII – Manutention et Entreposage

Manutention:	La poussière peut former un mélange explosif dans l'air. Assurer une ventilation appropriée des équipements et des lieux où la poussière est produite. Utiliser un équipement de protection individuel approprié (voir section 8). Éviter l'inhalation fréquente ou prolongée de la poussière de bois. Dans les endroits mal ventilés ou si la TLV est dépassée (voir sections 2 et 8), porter la protection respiratoire appropriée contre les poussières. Utilisez de bonnes pratiques de travail et d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec l'humidité et l'eau. La présence d'eau peut causer la croissance de moisissures.
Entreposage:	Stockez à plat, dans un endroit sec, bien ventilé et loin des sources de chaleur excessive. Le produit doit être protégé contre les intempéries et rayons directs du soleil.

Section VIII – Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

Composant	% poids	TLV (mg/m ³)	PEL (mg/m ³)
Fibre de bois	>93	Non déterminé	Non déterminé
Amidon	<5	10	Total: 15 Respirable: 5
Fumée combustion de la cire	---	Fumes: 2	Fumes: 2
Poussière de bois provenant de la coupe (sciage)	---	0.5	Total: 5 Respirable: 5

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Prévoir une ventilation suffisante, soit assez pour contrôler les niveaux de poussières en suspension. Utiliser une ventilation pour maintenir les concentrations de poussière en dessous des limites admissibles d'exposition. Si l'on coupe ou découpe avec des outils électriques, des collecteurs de poussière et une ventilation locale adéquate devrait être utilisé. Éviter toute exposition inutile à la poussière et manipuler avec précaution. Garder la zone de travail libre de poussière à l'aide d'un aspirateur industriel avec filtre à haut rendement ou en les arrosant avec de l'eau. Ne jamais utiliser de l'air comprimé et éviter de balayer à sec.

Section VIII – Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle (suite)

Si les contrôles mécaniques ne sont pas possible, utiliser des lunettes de sécurité, gants et masque de protection respiratoire de la poussière. Porter un masque respiratoire approuvé NIOSH / MSHA avec les cartouches dans les endroits mal ventilés ou si la TLV est dépassée.

Section IX – Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence à 25°C:	Solide; tuile peinte sur un côté
Odeur:	Neutre
pH:	Sans objet
Densité:	0,20 to 0,28 g/cm ³
Point de fonte:	Sans objet
Point de congélation:	Sans objet
Point d'ébullition:	Sans objet
Taux d'évaporation:	Sans objet
Tension de Vapeur:	Sans objet
Densité de Vapeur:	Sans objet
Densité Relative (eau = 1):	< 1
Solubilité:	Insoluble dans l'eau
Température de décomposition:	Non mesurés
COV	Aucun

Section X – Stabilité et Réactivité

Stabilité:	Stable.
Conditions à éviter:	Le contact avec condensation et l'humidité peut altérer le produit et même causer le développement de moisissures.
Incompatibilité:	Aucune de connue
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas
Décomposition	Les produits de décomposition sont ceux attendus à partir du bois. Ces produits de décomposition peuvent inclure des oxydes de carbone des particules de carbone d'annonces. Dégradation thermo-oxydante du bois produit des fumées et des gaz irritants.

Section XI – Données Toxicologiques

Effets aigus:	Aucun ne sont connus pour le produit. Toutefois, le contact direct avec la poussière, y compris la poussière de bois, peut légèrement irriter les muqueuses de votre nez et les yeux.
Effets chroniques / Carcinogénique	Aucun ne sont connus pour le produit. Cependant, en raison de la teneur de certaines essences quinoléique du bois, un contact répété avec de la poussière de bois peut causer une irritation de la peau, une dermatite ou la sensibilisation respiratoire ou l'irritation.

Section XII – Données Écologiques

Toxicité Environnementale:	Ce produit n'a pas d'effets adverses de connus sur l'écologie.
Écotoxicité:	Aucune de connue

Section XIII – Données sur l'Élimination

Disposition: Le produit fini est un solide à base de bois. Il peut être recyclé dans des installations locales. Si vous êtes incapable de recycler disposer de la matière en conformité avec toutes les réglementations locales, municipales, provinciales et fédérales. Utiliser des moyens standards approuvés pour l'élimination. Éliminer dans un site d'enfouissement ou utiliser toute autre méthode prévue par la réglementation.

Section XIV – Informations Relatives au Transport

U.S. DOT: Pas un matériau dangereux selon les conditions de transport du ministère. Non classifié et non réglementé.
Nom d'expédition: Identique au nom du produit.
Classe de Danger: Non classé.
UN/NA #: Aucun / Non classé.
Groupe d'emballage Aucun.
Étiquette(s) requise Non applicable.
GGVSeb/MDG-Code Non classé.
ICAO/IATA-DGR Non applicable.
RID/ADR Aucun.
ADNR Aucun.
Transport des Marchandises Dangereuses (TMD): N'est pas un produit dangereux

Section XV – Informations sur la réglementation

Canada: Classification SIMDUT: Produit non contrôlé
 Tous les ingrédients sont présents sur a liste intérieure des Substance (LIS)

États Unis d'Amérique: Tous les ingrédients contenus dans le produit sont inclus dans Toxic Substances Control Act des substances chimiques de l'inventaire de l'Environmental Protection Agency des États-Unis

Ce produit ne contient pas de composants dangereux selon le SIMDUT, OSHA, 29 CFR 1910.1200, SARA 302, 304 and 313, CERCLA CAA section 112 ou RCRA hazardous legislations.

Selon l'OSHA et le SIMDUT le produit ci-dessus est considéré comme un article de consommation et ne nécessite pas de FDS. Cependant, afin d'assurer que le produit est manipulé et utilisé correctement, nous voulons communiquer autant d'informations wue possible sur la santé et la sécurité. Ce document devrait être conservée et mis à la disposition des employés et des autres utilisateurs.

Union Européenne Directive sur les Substances Dangereuses 67/548/EEC
 Phrase(s)-R: R 37/38 (2001/59/EC)
 Phrase(s)-S: Aucune de connue (2006/102/EC)

Section XVI – Autres informations

Attention!

La poussière peut causer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Couper et tailler avec un couteau ou une scie à main pour minimiser le niveau de poussière. Évitez de couper avec des outils électriques, car ils génèrent des poussières à des niveaux élevés. Les outils électriques doivent être équipés d'un système de collecte de la poussière. En fonction des conditions de travail, portez les équipements de protection appropriés pour protéger les yeux, la peau et les voies respiratoires (voir la section 8). S'il y a contact avec les yeux, il faut rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Ne pas ingérer. Si ingéré, appeler un médecin. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS**

Classement NFPA: Santé 1; Feu 0; Réactivité 0; Protection Personnelle E (Lunette de sécurité, gants et masque anti-poussière).

Classement HMIS: Santé 1; Feu 0; Réactivité 0; Protection Personnelle E (Lunette de sécurité, gants et masque anti-poussière).

Catégorie de danger NFPA et HMIS: 0= minime, 1= Léger, 2 = Modéré, 3 = Sérieux, 4= Sévère

Préparé par: F. Bossé

Numéro de téléphone: 514-364-8768

Date de révision: 25 Février 2018

Ce produit étant un article fabriqué, La Cie de Construction BP du Canada Inc. n'est pas tenue, au sens de la loi, de publier une fiche de sécurité. La présente fiche est fournie à titre d'information à la clientèle. Les recommandations et données qu'elle contient sont censées être justes, cependant, elle ne renferme aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude de ces données, ou des résultats obtenus par leur utilisation.